

LES FEMMES ET LE POUVOIR

Vue d'ensemble

Au Canada

- Le renforcement de l'autonomie des femmes est multidimensionnel, et il y a plusieurs façons pour les femmes de participer à la prise de décisions — comme membres de la famille, parents, activistes communautaires, consommatrices, employées, syndiquées et propriétaires d'entreprise, et comme élues au sein d'organisations gouvernementales, non gouvernementales et du secteur privé.
- Aujourd'hui, la plupart des Canadiennes participent au marché du travail et ont une source de revenu en propre, ce qui accroît leur influence au sein du foyer et dans la vie publique. Cependant, elles continuent de passer plus de temps que les hommes à s'occuper des enfants et à tenir maison et sont, à cause de cela, soumises à de plus grandes pressions côté temps.
- Il existe au Canada un mouvement féministe bien établi, qui jouit d'une bonne influence. Toutefois, en raison des contraintes de temps des femmes, de l'infériorité de leurs revenus ainsi que de la grandeur et de la diversité du Canada, il s'avère difficile pour le mouvement de s'organiser de manière à faire entendre sa voix en matière de politiques publiques.
- Les femmes continuent de gagner du terrain aux échelons supérieurs du secteur public et du secteur privé, mais les progrès sont inégaux et plutôt lents.
- Les décisionnaires ont accès à une mine de données et à un corpus de recherches continuellement enrichi sur l'égalité des sexes au Canada, mais certains aspects restent mal documentés, notamment les progrès des femmes handicapées et des femmes appartenant à une minorité visible ou à l'une des Premières nations.

Dans le monde

- La sous-représentation des femmes au sein du pouvoir et dans les postes de décision est attribuable à leur situation d'inégalité générale dans la société et aux obstacles structurels à l'intérieur des systèmes politiques, économiques, culturels et sociaux.
- Bien des préjugés à l'égard des femmes sont enracinés dans la situation d'inégalité qu'elles vivent au foyer et dans les normes sociales. (*World Survey on the Role of Women in Development, 1999*)
- Dans les pays en développement et les économies en transition, l'âpreté du climat socioéconomique et politique empêche souvent les femmes de participer pleinement à la politique. Dans certains pays, les conditions de vie sont tellement difficiles et la simple survie représente un tel défi, en raison de la précarité de l'économie ou d'un conflit armé, que la question de la participation à la vie politique ne se pose à peu près pas. (Union interparlementaire, 1999)
- Les femmes investissent encore une bonne part de leurs efforts dans les organisations non gouvernementales ou communautaires comme outils de pouvoir et d'influence, en particulier dans les régions où les obstacles aux voies traditionnelles du pouvoir politique sont difficiles à surmonter.
- Il est plus facile pour les femmes de s'engager au niveau local ou provincial qu'au niveau national, dans des organisations éloignées de leur demeure, car les répercussions sur la vie familiale sont moindres.



Éléments d'information

Au Canada

- Les femmes ont toujours de la difficulté à trouver le temps de participer à la vie publique. Dans 52 p. 100 des ménages où les deux conjoints occupent un emploi à temps plein, la femme assume seule la responsabilité des tâches ménagères; il n'y a partage égal que dans 10 p. 100 des ménages. Pour ce qui est du soin aux enfants, les femmes continuent d'assumer la plupart des responsabilités dans tous les types de famille.
- En juin 1999, les femmes occupaient 19,9 p. 100 des sièges à la Chambre des communes et 29,5 p. 100 des sièges au Sénat. Près du quart des membres du Cabinet au niveau fédéral sont des femmes. Dans les assemblées législatives des provinces et des territoires, elles en occupent 20,11 p. 100. Dans la fonction publique fédérale, le quart des postes de sous-ministre appartiennent à des femmes. (*Les femmes et les hommes au Canada : un aperçu statistique*, 1999)
- Parmi les juges nommés par le gouvernement fédéral, on compte aujourd'hui 20,7 p. 100 de femmes, comparativement à 15 p. 100 en 1991. La représentation des femmes s'est également améliorée au sein du barreau et du notariat, atteignant 31 p. 100 en 1996, comparativement à 27 p. 100 en 1991. En 1999, on a nommé la première femme juge en chef de la Cour suprême du Canada.
- Les femmes ont aussi réalisé des progrès dans le monde des affaires, où elles occupent un plus grand nombre de postes d'influence. Entre 1994 et 1999, leur représentation au sein des cadres supérieurs est passée de 19,8 à 26,8 p. 100. Leur représentation dans l'ensemble des catégories de gestion est cependant restée la même, à 35,1 p. 100. Dans la catégorie professionnelle, y compris les sciences infirmières et l'enseignement, la représentation des femmes est passée de 52,2 à 51,8 p. 100. Des hausses ont été enregistrées dans d'autres catégories, notamment la médecine, la dentisterie, les sciences physiques et naturelles, le génie, les mathématiques, les affaires et les finances.

- Dans les entreprises canadiennes, 12 p. 100 des cadres sont des femmes (690 sur 5 746); environ 25 p. 100 des entreprises canadiennes ne comptent aucune femme parmi leur effectif cadre et 12 entreprises parmi les 560 les plus importantes du pays sont dirigées par des femmes. (*Catalyst Census of Women Corporate Officers in Canada*)

Dans le monde

- La représentation des femmes dans les hautes sphères de décision des gouvernements nationaux n'a pratiquement pas changé depuis 1995; les femmes occupent toutefois une part plus importante de ces postes au Secrétariat des Nations Unies et au sein du corps diplomatique.
- Les femmes sont de plus en plus nombreuses à participer dans les autres sphères de la vie politique et publique à cause, en partie, des quotas, des objectifs et des politiques d'action positive adoptés par les gouvernements et les partis politiques et, surtout, des efforts déployés par les organisations et les réseaux de femmes, qui ont connu une croissance formidable.
- En mars 2000, les femmes représentaient 50 p. 100 du corps électoral et 13,4 p. 100 des personnes élues des diverses assemblées législatives du monde. En moyenne, elles occupaient 7 p. 100 des postes au sein des cabinets, soit deux fois plus qu'en 1987. (Union interparlementaire, mars 2000)
- En Europe de l'Est, le taux de représentation des femmes atteignait 29 p. 100 en 1989, mais il n'était plus que de 7 p. 100 en 1998. (Union interparlementaire, *op. cit.*)

Vers l'égalité

Au Canada

- Tous les grands partis politiques ont pris des mesures pour encourager et faciliter la candidature des femmes au niveau fédéral. Par exemple, ils ont réservé des fonds pour les candidates (notamment des allocations pour la garde des enfants, l'aide ménagère, les pertes de salaire et les coûts électoraux) et instauré des mécanismes pour permettre une plus grande égalité des sexes au sein des exécutifs, des organes administratifs et des comités.

- La nouvelle *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, entrée en vigueur en 1996, continue de s'appliquer aux employeurs du secteur privé de compétence fédérale et s'étend maintenant à la plupart des employées et employés du secteur public fédéral. Cette loi consolide les efforts ayant pour objet de garantir l'accès des femmes à toutes les professions et à des chances égales d'avancement.
- Dans le *Plan fédéral pour l'égalité entre les sexes*, rendu public en 1995, le gouvernement s'est engagé à utiliser une approche tenant compte des différences entre les sexes. Suivant cette politique, il procédera à l'avenir à une analyse comparative des répercussions que les lois, les politiques et les programmes proposés auront sur les femmes et les hommes. Les efforts déployés pour améliorer les capacités d'analyse comparative de l'administration fédérale incluent de la formation, des modèles élaborés d'après les pratiques exemplaires et des projets pilotes.
- *Rassembler nos forces : le plan d'action du Canada pour les questions autochtones* reconnaît la nécessité de la participation des femmes autochtones dans les décisions relatives à l'avenir de leurs collectivités. Le gouvernement canadien finance les groupes de femmes autochtones dans les réserves et en dehors des réserves afin de promouvoir la création de réseaux et de coalitions, la formation en leadership et la participation aux décisions aux niveaux communautaire, régional, provincial, territorial et national. Il privilégie les projets qui facilitent la participation accrue des femmes autochtones à la formulation des politiques et des stratégies des gouvernements et des organisations autochtones concernant l'autonomie gouvernementale.
- Depuis 1995, le principal programme canadien de financement en ce qui concerne l'égalité des sexes a subventionné plus de 1 500 initiatives mises au point par des organisations oeuvrant pour la promotion de l'égalité, rejoignant ainsi des milliers de femmes et touchant à une vaste gamme d'enjeux, depuis la violence à l'endroit des femmes et des filles jusqu'à la protection des droits de la personne, sans oublier la pauvreté, l'éducation, la formation et le travail non rémunéré.
- Conscient de la diversité qui règne parmi les femmes, le Canada établit des rapports avec les groupes d'immigrantes et les groupes de femmes appartenant à une minorité visible, auxquels il offre de l'aide financière.

Dans le monde

- Soixante-quinze des plans d'action adoptés par les diverses régions du monde pour la mise en oeuvre du *Programme d'action* de Beijing (87 p. 100) mentionnent la participation des femmes au pouvoir et aux décisions; ils prévoient en outre des mesures centrées autour de mécanismes spécifiques qui visent à accroître l'accès des femmes aux structures de pouvoir et leur influence sur ces structures. Ces mécanismes incluent l'intégration de l'égalité entre les sexes, les dispositions institutionnelles, la création de conditions propres à renforcer l'autonomie des femmes, la formation, des campagnes de sensibilisation du public, ainsi que la surveillance et la collecte de données. (processus d'examen et d'évaluation entrepris par les Nations Unies)
- Le Canada a été un fervent défenseur des mesures visant à accroître le nombre de femmes occupant des postes de décision et à faire en sorte que, d'ici l'an 2000, les femmes occupent 50 p. 100 des postes de gestion et de direction au sein du Secrétariat des Nations Unies conformément à l'objectif fixé à Beijing. Le Canada fait la promotion de ces objectifs sur diverses tribunes, dont l'Organisation des États américains et l'Organisation de coopération et de développement économiques.
- Par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international, le Canada favorise la préparation au leadership des femmes qui se portent candidates à des élections et soutient les organisations qui travaillent à promouvoir une plus grande participation des femmes aux processus démocratiques. Par exemple :
 - En Colombie, 28 p. 100 des candidates qui ont reçu une formation ont été élues lors des plus récentes élections. Même celles qui ont perdu ont acquis une expérience précieuse.
 - En Inde, un projet intégré de développement permet d'offrir formation et conseils aux femmes nouvellement élues à la tête de village, ainsi que de l'aide en matière de santé, de génération de revenus et de microcrédit. Le projet permet aussi d'offrir une formation en leadership aux clubs de femmes, aux groupes de filles et aux travailleuses communautaires de 200 villages en région rurale.

- À Haïti, un projet d'éducation et de formation a facilité la création de huit groupes chapeautés par un comité régional de gestion, ainsi que la participation de ces groupes dans la fédération des femmes, organisme de coordination qui vient tout juste d'être reconnu à l'échelle nationale.
-